

# Sommaire n° 1621 du 30.08.2019

## 1 Recherche et contrôle

[Droit de visite : pas d'extension 'sur place' à d'autres contribuables ?](#)

## 4 Passif social

[Exonération pour passif social : liste des travailleurs à communiquer](#)

## 7 Versements anticipés

[Faut-il faire des VA pour certaines indemnités compensatoires ?](#)

## EN BREF

### 9 Jurisprudence

#### Impôts sur les revenus

- [Art. 31 CIR 92 - Indemnité d'assurance obtenue en réparation d'une perte temporaire de revenus - Gand, 5 février 2019](#)
- [Art. 253 CIR 92 - Pas d'exonération du Pr.I. pour la prévention et la protection au travail - Gand, 12 mars 2019](#)
- [Art. 442quater CIR 92 - Responsabilité solidaire d'un administrateur pour le Pr.Prof. : remise possible ? - Cass., 24 mai 2019](#)

### TVA

- [Art. 45 CTVA - TVA sur frais de publicité d'un promoteur immobilier : la parole est à la CJUE - Cass., 26 avril 2019](#)
- [Art. 73sexies CTVA - De 500 ans à 0 an - Cass., 22 février 2019](#)

### Impôts locaux

- [Taxe communale - La taxe d'inoccupation n'est pas une sanction - Gand, 29 janvier 2019](#)

### 12 Circulaires

- [TVA. Don 'à des fins caritatives de biens non alimentaires de première nécessité'](#)
  - [TVA. Economie collaborative/services occasionnels entre citoyens. Plafond indexé.](#)
- [Rectification](#)

### 13 Divers

- [Région wallonne - Restitution des droits de donation/succession : les travaux visés](#)
- [Impôt des sociétés - Bénéfices minima et non-déclaration : une majoration de 200 % est possible](#)

### 14 Au Moniteur

- [du 13 au 26 août 2019](#)

### 14 [Journal officiel de l'UE](#)

### 16 [Revue de presse](#)